

Les descendants de Sulpice



Vincent Alliot x Marguerite Fauchais

procuration générale à sa fille Marguerite
en date du 23 octobre 1793

AD 36 - 2E_3064

le 28. 1793



Procuration

Pardevant Les Notaires Publics pres
Departement de l'Indre district de Chateauroux
Semeur aux Mts Ville, et Commune de Chateauroux
Sous-signé, et en la presence des tenues cy
apres nommés

de L.C. sur papier
de p. ou

Je soussigné le Citoyen Vincent Alliot fauchais
marchand demeurant en cette dite Ville, et
la Commune de Chateauroux;

Lequel a fait pour la Procuration la
Citoyenne Marguerite Alliot, fille majeure la
dite Citoyenne demeurant avec son dit père, la Cote
dite Commune de Chateauroux, Cy presente ce
acceptant a qu'elle il donne pouvoir de pour
lui, et en son Nom, de retirer des bureaux des
postes, et Messageries soit de Chateauroux, Chateauroux
et autres endroits, toutes lettres, paquets, et
Bols de timbre, ou non timbrés, de quel qu'endroit
que le tout soit party, a l'adresse dudit Citoyen
Alliot, Considéant, soit que les lettres fassent
chargées, ou non chargées, d'en payer, les
ports, et droits qui pourront être dus, Signer
tous actes, et registres, pour raison des dites lettres
et paquets, de tous recus, et donner quittance
de tout chargé valable, prouvant d'avoir
pour agréable tout ce qui sera fait par
ladite Procuration, quoy que, non exprimé, en
des présentes circonstances, et de pendances

Car ainsi de fait, le passé audit Chateauroux
le 28 de l'Indre a qui la Minute est restée au de
notes notaires sous-signé, et en la maison du
dit Citoyen Alliot père. le vingt trois octobre mil
Sept Cent quatre vingt treize, et au second
D'elare publique Française, sous le Judiciable
devant nous, Es presence des Citoyens Germain
Magnan, Louis National, et de Nicolas Rabier, de Paris
demeurant en la dite Ville de Chateauroux.

Le Commun de Leroux temoins a ce
requis qui ont avec la procureurisse signé
ledit Citoyen alliot Constituant un poine
signé a cause d'une grande foiblesse quil est
attaqué, d'une grande fièvre continue, sans
intermission depuis plusieurs jours, et que sa
vue est affoiblie a ne pouvoir signer ainsi,
quil le déclare, de ce requis apres lecture
faite,

alliot fille

Magnenat

hubey

Notaire Public

Bunet

Enregistré a Leroux le 29. 8 = 1799. d'Edela
Deuxième vingt Salt

Leroux